

Le CFA de l'Artisanat de Versailles : un parcours vers la réussite

29 Septembre 2020

Olivier Devaux - Directeur du CFA de l'Artisanat de Versailles, CMA des Yvelines



Le CFA de l'Artisanat de Versailles forme un large public aux compétences attendues par les entreprises artisanales pour assurer le développement économique et préparer l'avenir.

« Grâce aux partenariats établis avec les Missions locales et d'autres acteurs de l'insertion, nos parcours s'adressent à tout type de public : jeunes les plus éloignés de l'emploi ou adultes en reconversion. »

Pouvez-vous présenter votre fonction au sein du Centre de formation d'apprentis (CFA) ?

J'assure la direction du CFA de l'Artisanat de Versailles depuis deux ans. Il relève de la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) des Yvelines et est présent sur le site de Versailles depuis près de 50 ans.

50 professeurs et personnels administratifs assurent la formation et l'accompagnement de plus de 700 apprentis, tous salariés dans les entreprises artisanales de l'ouest parisien, dans les métiers de l'alimentation, de la coiffure et de l'esthétique.

Le CFA propose une large offre de formation. Comment répond-elle aux enjeux du territoire ?

Le premier enjeu territorial est celui du développement économique. Nos formations apportent aux entreprises artisanales des compétences nécessaires pour assurer ce développement, contribuant à préparer la relève des artisans et des chefs d'entreprises par de jeunes professionnels formés.

Un second enjeu vise l'insertion des jeunes dans l'emploi. Une récente étude de l'Institut supérieur des métiers a montré que le taux d'emploi des jeunes formés en apprentissage est quasi le double de celui des formations scolaires et que 60 % des apprentis de l'artisanat sont embauchés en CDI, sept mois après la fin de leur formation.

Grâce aux partenariats établis avec les Missions locales et d'autres acteurs de l'insertion, nos parcours s'adressent à tout type de public : jeunes les plus éloignés de l'emploi, adultes en reconversion via le pôle de formation continue de la Chambre de métiers et de l'artisanat des Yvelines.

Cette offre s'est enrichie de certifications. Pouvez-vous les décrire ?

En effet, nous avons mis en place de nouvelles certifications, afin d'offrir des cursus complets dans tous les métiers de l'alimentation (boulangerie, pâtisserie, boucherie, cuisine), de la coiffure et de l'esthétique, du CAP jusqu'au Brevet Professionnel.

En 2020, nous ouvrons les mentions complémentaires "Dessert de restaurant" et "Pâtisserie chocolaterie glacerie confiserie", très demandées par les employeurs.

Enfin, nous proposons depuis 2018 un BTS en Esthétique, avec 100 % de réussite en 2020.

Vous portez une action dans le cadre du Pic Prépa-apprentissage. Comment s'articule-t-elle avec les actions du CFA ?

La Prépa-apprentissage répond au besoin de préparer certains jeunes plus éloignés des études ou de l'emploi vers leur premier contrat. Ils peuvent découvrir les domaines de formations proposés au CFA et choisir leur orientation professionnelle, se remettre à niveau pour trouver un stage destiné à déboucher sur un contrat.

Les deux tiers des jeunes accompagnés sur l'exercice ont poursuivi par un contrat et/ou une reprise de formation.

Quel est l'impact de la réforme de l'apprentissage pour le CFA ?

La réforme élargit l'offre de formation et renforce sa qualité avec un impact positif. L'individualisation des parcours permet d'ajuster le temps de formation : raccourci en fonction des acquis ou, au contraire, allongé pour les plus fragiles, à l'instar du CAP en trois ans, destiné à de jeunes migrants nouvellement arrivés sur le territoire.

L'âge autorisé pour signer un contrat, repoussé jusqu'à 29 ans, permet d'accueillir de jeunes adultes pour une reprise de formation ou une réorientation.

Les obligations du CFA ont été affirmées, en particulier l'accompagnement pour trouver un employeur ou l'appui à l'insertion. Cela concerne également les personnes portant un handicap avec ou sans Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé - RQTH (50 apprentis accueillis au CFA à la rentrée 2019 dans ce cas).

Une conclusion sur la mise en visibilité de l'offre ?

Le CFA est présent dans la base données DOKELIO Ile-de-France depuis juillet 2020 et nous constatons déjà des retours positifs. Cette plateforme unique, facilement accessible, assure l'homogénéité des informations et fait relais vers d'autres dispositifs, apportant plus d'efficacité pour faire connaître les formations et les places disponibles à une large audience. Nous sommes également intéressés par l'interconnexion avec Affelnet et Parcoursup.

[CFA de l'artisanat de Versailles](#) ^[1]

Propos recueillis par Christine Barret-Labre (septembre 2020)

Tags : [CFA](#) ^[2] | [artisanat](#) ^[3] | [parcours](#) ^[4] | [DOKELIO Ile-de-France](#) ^[5] | [CMA](#) ^[6]